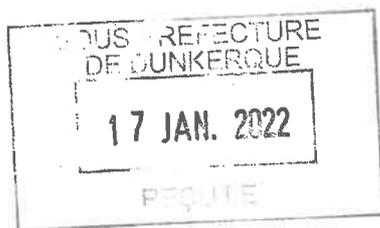




**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité



**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le 12 JAN. 2022
N° 500170 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP
EP6461

1822
~~18~~
BRCT
21.01.
22

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le sous-préfet de Dunkerque.

OBJET : plan de servitudes aéronautiques – Ghyvelde 59.

RÉFÉRENCE : lettre du 4 janvier 2022.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos des conférences inter-services dans le cadre de l'élaboration du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Dunkerque-les-Moères, situé sur la commune de Ghyvelde.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émetts aucune objection à ces décisions.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans le périmètre d'implantation et ce dernier n'impacte pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des armées.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Dominique LAMBERT,
commandant la division appui des formations